

**ARRÊTÉ DEP-2026-281 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 22 février 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle accompagnement éducatif petite enfance ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2026-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle accompagnement éducatif petite enfance pour la session 2026, dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Nadine BRAU, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Geneviève RICHARD-MÉHAUTÉ, enseignante

Enseignants :

Madame Maria Élisabeth ALVES PERREIRA
Madame Corinne KULIGA
Madame Nathalie AMZAL
Madame Virginie RABION
Monsieur Sylvain BOUTURE

Madame Myriam DUVAL
Monsieur Loïc DELNESTE
Monsieur Damien BARON
Monsieur Guillaume EYQUEM
Monsieur Kondet TOURÉ

Professionnels :

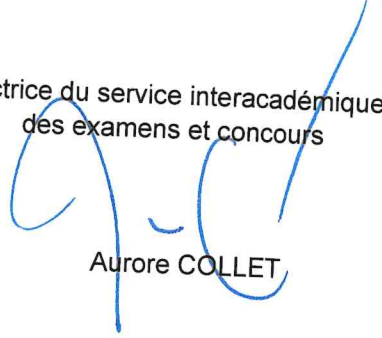
Madame Corinne CAPPELLI
Madame Kahina CHACHOUA
Madame Ani GUACIDE
Madame Johanna COCO
Madame Yasmine MEZZAGE

Madame Laurence CHEVALIER
Madame Rachel GALLET
Monsieur Sébastien SNAPPE
Madame Yannick LANGLAIS
Madame Leslie HEURTEFEUX

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET